

République Française
Département de l'Hérault
Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation : 17/04/2026	DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL	N° 11-2026
	Séance du 29 AVRIL 2026	
Membres en exercice : 11	L'An Deux Mille Vingt Six le vingt-neuf avril à 18 heures	
Présents : 11	le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Philippe MORESMAU, Maire,	
Absents : 0	Présents : MORESMAU JP, FONZES O, HARDY V, SIEGEL R, DUGLOU M,	
Représentés : 0	CAPITAINE V, DESFAUDAIS A, PALHOL M, JAUDON L, MOREAU H, ROCCO C.	
Pour : 9	Secrétaire de séance : JAUDON Laure	
Contre : 0		
Abstention : 2		

Objet AFFECTATION DU RESULTAT : Budget général 2026

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une délibération d'affectation de résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2025

Constatant que le CFU présente les résultats suivants :

Section de fonctionnement	Section d'investissement
Résultat de l'exercice	Résultat de l'exercice
Dépenses de l'exercice 829 642.21 €	Dépenses de l'exercice : 172 926.84 €
Recettes de l'exercice : 1 248 200.26 €	Recettes de l'exercice : 114 676.88€
Résultat de l'année : 418 558.05 €	Résultat de l'année : - 58 249.96 €
Restes à réaliser Dépenses : 0 €	Restes à réaliser Dépenses : 409 150.00 €
Restes à réaliser Recettes : 0 €	Restes à réaliser Recettes : 120 475.00 €
Résultats corrigés clôture : 418 558.05 €	Résultats corrigés clôture : - 346 924.96 €
RÉSULTAT GLOBAL : 71 663.09 €	

Propose d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE	418 558.05 €
Affectation obligatoire A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	346 924.96 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	 71 633.09 €
Total affecté au c/ 1068	346 924.96 €



Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accepter les propositions de M. le maire dans les conditions exposées ci-dessus.

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

**Le Maire,
MORESMAU Jean-Philippe**

Le / La secrétaire de séance,



Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le